

**Pièce jointe n°18****Descriptif des travaux de mise en conformité**

De nombreux travaux vont être réalisés afin de mettre en conformité le site vis-à-vis de la réglementation régissant les installations classées 1510,1530, 1532. Ceux-ci sont repris ci-dessous.

**1. Disposition « 2. Règles d'implantation »**

Disposition réglementaire : Les parois extérieures de l'entrepôt ou les éléments de structure dans le cas d'un entrepôt ouvert, sont implantées à une distance au moins égale à 20 mètres de l'enceinte de l'établissement, à moins que l'exploitant justifie que les effets létaux (seuil des effets thermiques de 5 kW/m<sup>2</sup>) restent à l'intérieur du site au moyen, si nécessaire, de la mise en place d'un dispositif séparatif E120.

Des modélisations ont été effectuées à l'aide du logiciel FLUMILOG (Pièce jointe PJ24).

Les flux de 3, 5 et 8 kW/m<sup>2</sup> sont contenus dans l'enceinte de l'établissement. Ceci est vérifié pour toutes les cellules sauf pour la cellule 3 où le flux de 5 kW/m<sup>2</sup> sort légèrement des limites de propriété à l'arrière de la cellule.

Pour cantonner ce flux, il va être nécessaire de mettre en place un écran thermique sur cette façade.

=> On rappelle ici qu'il n'y a pas d'habitation à proximité immédiate du site. Les premières habitations se situent à 170 mètres à l'Est de l'entrepôt.

De plus, afin de tenir compte des conclusions de l'étude de ruine sur l'état des flocages existants, et sur le risque d'effondrement à l'extérieur des parois arrière, **des travaux sont prévus pour** :

- ▶ **Cellules 2&3**: Pose d'un écran thermique CF 2H00 par application d'un produit à base de plâtre 50 mm sur la paroi intérieure
- ▶ **Cellules 4&5** : Reprise écran thermique CF2H00 par enlèvement du flocage existant + Application d'un produit à base plâtre 50 mm sur la paroi intérieure
- ▶ **Cellule 6** : Pose d'un écran thermique CF 2H00 par application d'un produit à base de plâtre 50 mm sur la paroi intérieure

Voir Plan n°K160162D22 – Rampe d'accès, flocage & colonne sèche vue en plan et détails

- ▶ **cellules C3 et C5 Portes CF 2H** : Remplacement de portes classiques par des portes CF 2H
- ▶ **Cellule C3** : Remplacement de cadres ventelles confort par grilles équipés de clapets CF 2H
- ▶ **Cellule 6 Portes CF 2H** : Remplacement des portes CF 2H (PV portes existantes non retrouvés).

Voir Plan n°K160162D20 – Mise en conformité Vue d'ensemble

**COUT DES TRAVAUX**

<b>Règle d'implantation</b>	<b>107 k€</b>
-----------------------------	---------------

<b>Comportement au feu (portes)</b>	<b>12 k€</b>
-------------------------------------	--------------



## 2. Disposition « 3. Accessibilité »

### ▶ Voie engins :

Les caractéristiques sont les suivantes :

- ✓ Largeur de 4 m,
- ✓ Rampe en tout point inférieure à 10%,
- ✓ Rayon intérieur de 13m

Afin de vérifier les sur-largeurs dans les virages, un test a été réalisé le 9/12/2016 par une échelle pivotante automatique appartenant au SDIS 78. Ce test a permis d'attester la circulation sur le périmètre de l'installation

### ▶ Aires de mise en station des moyens aériens

Le positionnement des voies échelles ne peut actuellement se faire que sur la façade avant de chacune des cellules bâtiment (zone de quais).

Afin d'éviter toute difficulté dans la circulation des moyens d'intervention liés aux virages, PSA propose :

- ▶ Création d'un nouvel accès pompier avec son marquage depuis le parking VL
- ▶ La création de 3 Aires de croisement véhicule pompiers :
  - Face cellules C4/C5.
  - Face cellules C2/C3.
  - Face pignon cellule C1.
- ▶ Modification du tracé de la voirie pour élargir les virages,
- ▶ Mise en place d'un système irriguée sur les murs CF de séparation des cellules C2/C3 – C3/C4 – C4/C5 permettant de refroidir la toiture et éviter la mise en station des moyens aériens.

Voir note de calcul « protection système irrigué toiture CF » ref 23524-023-002-C

Voir Plan n°K160162D21 – Zone de croisement accès pompiers – Détails de principe

### COÛT DES TRAVAUX

<u>Accessibilité pompier</u>	<u>64 k€</u>
<u>Mur de soutènement</u>	<u>15 k€</u>

### ▶ Accès aux issues et quais de déchargement

Les travaux envisagés sont les suivants :

#### \* Cellules 4&5 :

- dépose un escalier métallique existant,
- déposer la porte d'accès piéton,
- Dévoisement du le coffret de désenfumage en interface,
- Modification du bardage du bâtiment
- Installation d'une porte CF 2x0,9m
- Création d'un mur de soutènement
- Remblayage du, fond de forme et enrobés,



- Installation des gardes corps

\* **Cellule 3**: la porte piétonne est l'issue du tunnel de dégagement. La mise en place d'une rampe nécessite la condamnation d'un quai niveleur hydraulique. Mise en place d'une colonne sèche pour la cellule 3

Voir Plan n°K160162D22 – Rampe d'accès, flocage & colonne sèche vue en plan et détails

### **COUT DES TRAVAUX**

---

**Accès aux issues et quais**

**56 k€**

---

## **3. Disposition « 11. Eaux d'extinction incendie »**

Le volume total de liquides à mettre en rétention est de 1 984 m<sup>3</sup>.

Le volume disponible sur le site est de :

- ▶ 300 m<sup>3</sup> au niveau des quais de déchargement avec une hauteur d'eau de 0,20m
- ▶ 971 m<sup>3</sup> au niveau du réseau d'assainissement
- ▶ Soit un total de 1 271 m<sup>3</sup>.

Il manque 713 m<sup>3</sup> pour confiner l'ensemble des eaux d'extinction.

Les travaux vont consister :

- ▶ Asservissement des pompes de relevages des eaux pluviales,
- ▶ Rétention de 713 m<sup>3</sup>,
- ▶ Réseau de collecte des eaux pluviales du bâtiment,
- ▶ Reprise des eaux de voirie « pompier » ,

Les travaux sont décrits dans la PJ PIECE JOINTE 21 : Calculs D9/D9A – gestion des eaux d'extinction incendie avec un plan n°K160162D24 « Bassin de rétention – Principe ».

### **COUT DES TRAVAUX**

---

**Bassin de rétention**

**250 k€**

---

## **4. Synthèse des travaux**

Ces différents travaux de mise en conformité (hors travaux liés aux demandes de dérogation : système d'irrigation des murs 619 k€) représentent un coût de 504 k€.

<b>Mise en conformité</b>	<b>Coût</b>
Règle d'implantation (flocage parois)	107 k€
Comportement au feu (portes)	12 k€
Accessibilité pompier	64 k€
Mur de soutènement	15 k€
Accès aux issues et quais	56 k€
Bassin de rétention	250 k€

L'ensemble des travaux représente un coût de 1,1 millions d'euros.

